



L'édito de Sébastien:

Nos routes de campagne ne sont pas des circuits automobiles.

Ras le bol des Loeb, Schumacher en herbe ou autres qui se croient seuls sur nos axes routiers.

Marre des automobilistes qui ne mettent pas les clignotants, qui forcent les passages, qui ne respectent plus les priorités ni les distances de sécurité.

Marre des gens qui mettent en danger la vie de nos enfants ou d'autrui à chaque instant.

Adaptons notre vitesse à chaque situation (route humide, engins imposants, lents, promeneurs, enfants, animaux ...) et surtout arrêtons de courir contre le temps avec nos véhicules.

N'ayons pas un comportement égoïste sur nos routes et ne gâchons pas notre vie ou celle des autres pour aller plus vite. Respectons les limitations.

Bonne Route à toutes et tous.

A la Une

Bienvenue à Mme Nicole LAMBERT

Nicole vient de rejoindre l'équipe municipale au sein du secrétariat de mairie. Elle sera présente du lundi ou vendredi et répondra, entre autre, en particulier aux questions sur l'urbanisme.

Elle a quitté le bord de mer pour venir s'installer dans notre belle région et notre pays viticole aux grands espaces.

Nous l'accueillons avec plaisir « chez nous » et au sein des agents municipaux.

Nous remercions Mme C. ESPINASSE et lui souhaitons bonne continuation.

Actu du mois :

- > Changement d'heure : le dimanche 29 Octobre ;
- > Vacances scolaires de la « Toussaint » du Vendredi 20 Octobre au Dimanche 5 Novembre ;
- > Le logement municipal de l'ancienne poste sera à louer à partir du 13 novembre 2017. Se renseigner auprès de la mairie ;
- > La municipalité cède gratuitement les peupliers du stade municipal. La végétation va être replantée plus loin des limites du stade. Si cela vous intéresse, prendre contact avec la mairie.

Bon à Savoir :

Problème d'éclairage public dans le secteur du lotissement de l'herm et des Maurices

Pour différentes raisons et par une malencontreuse coïncidence, le dysfonctionnement risque de durer. La complexité de coordination des différents intervenants sur les réseaux d'éclairage public ne nous facilite pas la tâche. Dans tous les cas, nous faisons le maximum pour remédier à ce défaut et dans l'attente nous vous demandons d'être prudents lors de vos déplacements piétonniers nocturnes.

Au niveau de la voirie

Fermeture de la Rue des pavillons : Deuxième semaine des vacances scolaires le temps du décrépage de l'ancienne agence postale ;

Un petit rappel de travaux d'assainissement sur la route de la Lincarque au niveau de chez Mr CADAUX (en raison de l'effondrement du réseau) entraînera une réduction de la route voire peut être la fermeture temporaire. Nous l'avons fait programmer pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber le ramassage scolaire. Fermeture aussi au niveau du carrefour route de Rivières et Galdou afin de reprendre l'affaissement du réseau.

Point sur les chantiers et dossiers en cours

Assainissement

La réhabilitation de l'étang de lagunage en roseaux plantés avance : les bassins sont créés, les bâches géo-membranes, le géo-textile ainsi que l'anti racines sont posés et même une petite partie des réseaux entre bassins. La mise en eau se poursuit pour voir si l'étanchéité est correcte et d'ici la fin du mois le gros œuvre du terrassement sera presque terminé.

Le mois de novembre sera consacré à la construction intérieure des bassins et réseaux.

La boulangerie et espace santé

Les travaux ont débuté le 25 Septembre. Cela a commencé par le gros œuvre, avec la création des ouvertures sur la façade Ouest, va s'ensuivre la pose de la chape et la construction du mur central anti-feu et la réfection de la couverture.

Le planning est tenu pour l'instant. Réunion de chantier tous les mardis après midi.

L'aménagement du centre bourg

Ça avance, l'avant-projet définitif est en phase d'étude financière. Une réunion le 18 Septembre a eu lieu avec notre maître d'œuvre de la société Papyrus, en présence des représentants, des propriétaires de réseaux (SIAEP, SDET, télécoms, conseil départemental voirie et infrastructure numérique, Enedis, Orange et Collecte des déchets.) afin d'anticiper sur les éventuels travaux à prévoir sur chaque réseaux (enfouissement de ligne, ...) avant le début des travaux d'aménagement.

A venir : réunion avec les représentants des structures susceptibles de nous subventionner les travaux et présentation du plan de financement.

Récupération des concessions

Certains emplacements funéraires sont à l'abandon. La municipalité va tenter de trouver les descendants concernés. Si personne ne se manifeste, dans trois ans, elle récupérera le terrain.

Pourquoi? Comment? Cette procédure, c'est quoi ?

Les élus poursuivent la procédure lancée lors du mandat précédent en vue de reprendre possession des concessions en état d'abandon.

Un tableau récapitulatif de ces tombes, ainsi qu'un plan du cimetière, seront affichés à l'entrée de ce dernier. Les personnes concernées doivent contacter la mairie pour faire connaître leur décision.

La reprise des concessions abandonnées permettra de remettre le cimetière en état.

La commune est ensuite dans l'obligation légale de prévoir un ossuaire pour y déposer les dépouilles des concessions qui seront reprises.

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le mardi 26 Septembre 2017.

Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

- Délibérations :
 - Délibération modificative sur le budget Commune ;
 - Budget annexe bâtiment locatif :
Vote d'un emprunt de 145 000€ sur 10 ans au taux de 1,21% pour les travaux de réaménagement du bâtiment pour la future boulangerie et espace santé. Mensualité de 1283,52€ autofinancée par les loyers. Un crédit à court terme de 120 000€ à 0,9% sera également réalisé en attente du retour des subventions ;
 - Budget communal :
Vote d'un emprunt de 50 000€ à 1,21% sur 10 ans, afin de réaliser divers travaux (mise en accessibilité du cimetière, décrépiage de l'ancien bâtiment de la poste, passage piétonnier avenue des Vignes) pour éviter de puiser dans nos fonds propres suite aux recommandations du trésorier et profiter des faibles taux actuels de crédit. ;
 - Recrutement d'un agent contractuel non permanent en remplacement de Mme ESPINASSE.
- Comptes rendus des différentes commissions et sujets divers :
 - Point sur les travaux en cours;
 - Compte rendu des réunions du RDDECI, de Tryfil ;
 - Point sur l'école et la rentrée scolaire ;
 - Dernière info sur la CLECT ;
 - Remerciement aux associations ayant pris part au forum.

Date du prochain conseil municipal : Mercredi 25 Octobre à 20h15

Nous rappelons que le conseil municipal est ouvert à tous.

La porte est ouverte !!

La communauté d'agglomération en bref



En acronymes experts nous sommes

Parmi les sujets abordés :

SPR : Site Patrimonial Remarquable. **SPL** : Société Publique Locale. **CEREMA** : Centre d'Étude sur le Risques, l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement. **TEPcv** : Territoire à Énergie Positive Croissance Verte. **API** : Appel à Projet Innovant. **CAT** : Commission d'Aménagement du Territoire. **PVAP** : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.. **TAD** : Transport A la Demande. **SAEIV** Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information aux Voyageurs. **OPS** : Opérateurs de Service Public. **PCAET** : Plan Climat à Énergie Positive. **PSMV** : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. **CNPA** : Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture. **CLECT** : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. **RDDECI** : Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. **MAM** : Maison d'Assistants Maternels. **RPOQS** : Rapport Prix Qualité Service.

Et le meilleur pour la fin, le **TZDZG** : Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage.

Petit jeu :

E	O	F	N	B	D	R	C	E	P	A	E
L	C	L	O	N	E	E	I	C	E	C	H
L	T	K	R	O	C	H	M	L	U	R	C
I	O	H	R	I	R	C	E	A	P	O	N
U	B	N	A	S	E	A	T	I	L	N	A
O	R	I	M	S	P	M	I	R	I	Y	T
R	E	C	O	E	I	U	E	A	E	M	E
T	J	O	R	C	S	H	R	G	R	E	X
I	A	L	A	N	S	C	E	E	W	M	G
C	U	E	N	O	A	S	E	R	U	E	H
I	N	T	G	C	G	V	O	I	R	I	E
S	E	D	E	E	E	T	A	R	O	T	Z

En quelques lettres. Couleur d'automne. Rien n'y passe au travers. Carrosse jusqu'à minuit. Retrait des vieilles peaux. Changée le 29. Utilisation privative. Lieu calme. On y est en plein dedans. Il n'est pas divinatoire. Elle vient d'arriver. On y roule. Couleur d'automne aussi. Il fait noir quand il manque. Il aura vu des matches. Couleur d'automne encore! On en a ras le bol. Vous ne le trouverez jamais.

Les petites infos sympas

Le Dicton ... 3 pour le prix de 1 :

En octobre, qui n'a pas de manteau doit en trouver un bientôt.

+ Pour la Saint Thomas, allume si tu n'y vois pas.

+ Le poêle à bois, le chien aussi.

L'astuce : Pour savoir si un œuf est consommable, plongez-le dans un récipient rempli d'eau. S'il coule vous pouvez le manger. S'il flotte au milieu vous pouvez le consommer rapidement et bien cuit, mais s'il remonte à la surface jetez-le!

La date du mois : Le dimanche 29 Octobre : Le changement d'heure.

Depuis 1976, nous avançons nos pendules d'une heure en mars pour profiter d'un maximum d'ensoleillement (c'est le passage à « l'heure d'été ») et nous les reculons d'autant à l'automne. Même si le changement d'octobre augure l'entrée dans la froidure, il n'en reste pas moins apprécié car il offre une heure supplémentaire (dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre, à 3 heures il sera 2 heures). Alors que certains dormiront un peu plus, d'autres en profiteront pour se coucher plus tard. Dans les deux cas, il nous faudra quelques jours pour nous « recalcr ».

L'idée de changer d'heure pour profiter au mieux de la lumière du jour remonte à la fin du 18^{ème} siècle. Le changement est mis en pratique en France avant la 1^{ère} guerre, arrêté au terme de la seconde (la SNCF a dû jongler un temps avec une différence entre zone libre et occupée) puis réinstauré suite au choc pétrolier de 76.

Bien que controversé (économies d'énergies plus forcément prouvées, impact sur la santé publique, ...) nombreux sont les pays dans le monde à l'appliquer.

Petit moyen mémo technique pour savoir si on avance ou on recule :

*Octobre se termine par **RE** donc on **RE**cule l'heure. **Avril** commence par **AV** donc on **AV**ance l'heure (fin mars). On avance, on recule, comment voulez-vous ...*



Les conseils pour votre extérieur de notre paysagiste

Octobre au jardin

Octobre est un joli mois où les couleurs des feuillages se mêlent les unes aux autres mais c'est aussi un mois où ne faut pas négliger de :

- scarifier la pelouse si vous ne l'avez pas fait en septembre avec un apport d'engrais qui limitera la mousse ;
- planter encore quelques bulbes comme le crocus, le muscaris ou perce neige fleurissant en automne mais aussi tous ceux qui fleurissent au printemps (narcisse, jonquille, tulipe, ...) ;
- ramasser les feuilles au fur et à mesure et surtout de les composter ;
- ramasser aussi les feuilles jaunies des rosiers dues à l'excès d'eau dès leurs chutes et de passer un fongicide sur les bois des rosiers.

Vous pouvez aussi :

- planter des chrysanthèmes pour de belles potées automnales ;
- commencez à planter les bisannuelles qui fleurissent à l'automne ou au printemps (primevère, giroflée, pensée ...) ;
- divisez les vivaces pour les multiplier ;
- semer au jardin de l'engrais vert tel que le trèfle, la vesce commune, la fève, la moutarde, la phacélie, le seigle ou le sarrasin, choisissez celui qui convient à votre sol et surtout coupez le juste après la floraison soit l'enfourer soit le laisser au sol ;

Les fruitiers ne sont pas à ignorer :

- il faut ramasser les pommes, les poires, les coings, les châtaignes et les noix à étaler au sec et à l'abri.
- après la récolte et avant que la feuille ne tombe, pulvériser un peu de bouillie bordelaise puis répéter cette opération après la taille, aux bourgeons feuilles et juste à la formation du fruit ;
- nettoyer les petits fruitiers (framboisiers, fraisiers,...).

Voilà courage et n'oubliez pas l'abri du hérisson !!



Les conseils pour votre santé de notre Docteur



A l'occasion d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, il existe de nombreuses manifestations pour cette cause : courses à pied, randonnées et autres activités etc...

Toutes ces manifestations sont là pour vous rappeler que le cancer du sein touche 1 femme sur 4 et que le dépistage commence des 50 ans par une mammographie tous les 2 ans.

Tous les fonds collectés par les inscriptions sont reversés à la Fondation pour la Recherche contre le cancer.

Donc Mesdames, chaussez vos baskets et mobilisez-vous !

Il y a toujours quelque chose à faire à

Sénoüllac !

Agenda

- Jeudi 5 octobre : Loto, jeux de cartes et goûter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement ;
- Vendredi 6 octobre : Reprise des soirées du club de tarot de Sénoüllac, à 20h30, à la cantine de l'école ;
- Dimanche 15 octobre: Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 19 octobre : séance cinéma et goûter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement ;
- Dimanche 29 octobre après midi: Halloween organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves) : concours de déguisements avec lots à gagner, table espagnole pour le goûter et « after » le soir si affinités ;
- Mercredi 1 novembre: Messe à 10h30 à l'église St Pierre. Fête de la Toussaint ;
- Dimanche 5 Novembre: Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 9 novembre: Loto, jeux de cartes et goûter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement ;
- Samedi 11 novembre :
 - Randonnée Pédestre de la St Martin suivie d'un repas garbure organisée par l'association Les amis de St Martin et Mauriac ;
 - Cérémonie au monument aux morts;
- Samedi 18 Novembre : Soirée Primeur organisée par le Comité Sénoüllacois. A la salle des fêtes.

Côté associations

(Horaires consultables en mairie)

- Le LUNDI : Zumba et Gym
- Le MARDI : Yoga et Théâtre
- Le MERCREDI : Ligue HOOPA/Pokémon et Danse de salon
- Le JEUDI : Step
- Le VENDREDI : Tarot : le 1^{ier}, 3^{ième} et éventuellement 5^{ième} du mois